MAIRIE DE CAMBO-LES-BAINS KANBOKO HERRIKO ETXEA

(Pyrénées-Atlantiques) 64250

20230414-008

Envoyé en préfecture le 20/04/2023 Reçu en préfecture le 20/04/2023 Publié le 20/04/2023 ID: 064-216401604-20230414-20230414_008-DE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil municipal Herriko Kontseiluaren Delibero Erregistroaren Agiria

SEANCE DU 14 AVRIL 2023

OBJET / GAIA : Subvention au CCAS.

Date de convocation / Deialdiaren data: 7 avril 2023

Nombre de conseillers en exercice / ordezkarien kopuru orokorra: 29 Nombre de présents / hor zirenak : 15 Nombre de votants / bozkatu dutenak : 20

L'an deux mille vingt-trois, le 14 avril, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christian DEVEZE, Maire.

Etaient présents: M. Christian Devèze, Maire, Mme Eliane Aizpuru, M. Jean-Noël Magis, Mme Yolande Huguenard, Mme Marie Aristizabal, M. Robert Poulou, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Vincent Goytino, adjoints, Mme Véronique Cadepond-Larronde, Mme Corinne Othatceguy, Mme Nicole Amestoy, M. Jean-Jacques Lassus, Mme Maud Gastigard, M. Roger Barbier, M. Sébastien Carre, conseillers municipaux.

Absents ou Excusés: M. Didier Irastorza, adjoint, M. Jean-Paul Eyherachar, Mme Isabelle Ayerbe, Mme Bernadette Remeau, Mme Carmen Gonzalez, M. Peio Etcheleku, M. Jean-François Lacosta, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, M. Jean-Paul Alaman, Mme Amaia Beyrie, Mme Lilian Hirigoyen, M. Alain Boscq, conseillers municipaux.

Procuration: M. Didier Irastorza à Mme Eliane Aizpuru, M. Jean-Paul Eyherachar à M. Jean-Noël Magis, Mme Isabelle Ayerbe à Mme Maud Gastigard, Mme Bernadette Remeau à M. Roger Barbier, Mme Carmen Gonzalez à Mme Christiane Hargain-Despéries.

Secrétaire / Idazkaria : A l'unanimité des membres présents, Mme Véronique Cadepond-Larronde est désignée secrétaire de séance.

M. le Maire rappelle que par lettre en date du 31 mars 2023, le C.C.A.S de Cambo-les-Bains a sollicité auprès de la Commune une subvention d'un montant de 160 000 € au titre de l'année 2023.

Après discussion et après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

DECIDE d'allouer, au titre de l'année 2023 une subvention de 160 000 € au C.C.A.S de Camboles-Bains.

ees-Atlant

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Véronique Cadepond-Larronde

Saioko idazkaria

Christian DEVEZE

Maire de Cambo-les-Bains

Kanboko Auzapeza